Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

" Jules " reçoit le 1er prix du concours pour la mise en valeur de l'amphithéâtre romain de Nyon

Fruit d'une étroite collaboration entre le Canton de Vaud et la Commune de Nyon, le concours d'architecture à deux degrés pour la mise en valeur et la conservation de l'amphithéâtre romain de Nyon a abouti au choix du projet " Jules " de l'architecte morgien, Bernard Pahud, entouré d'un groupe pluridisciplinaire.

La Commune de Nyon et le Service cantonal des bâtiments ont ouvert en février 2001 un concours d'architecture à deux degrés pour la mise en valeur des vestiges archéologiques de l'amphithéâtre romain et la construction d'un lieu de visite et de spectacle. Le concours était ouvert à tous les architectes suisses ou établis dans un état signataire de l'accord OMC sur les marchés publics. 110 projets ont été remis à l'organisateur. La grande variété des propositions et le bon niveau général de réflexion des concurrents ont permis au jury d'évaluer les problématiques soulevées par l'aménagement d'un lieu de visite et de spectacle sur ce site et son intégration urbaine. Pour le 2ème degré, le jury a invité les 10 équipes pluri-disciplinaires sélectionnées à proposer un concept commun de lieu ouvert, capable d'accueillir la plus grande variété d'événements.

Le projet " Jules " a recueilli les faveurs du jury présidé par l'architecte cantonal Eric Perrette, car il répond globalement aux objectifs du maître de l'ouvrage par la pertinence et la simplicité du dispositif bâti. Il évoque parfaitement la topographie de l'amphithéâtre antique et délimite son extension conservée. Le projet ajoute une paroi-écran qui occulte partielle-ment le bâtiment surplombant le site et définit un espace public d'accueil.

Le jury recommande à l'unanimité d'attribuer le mandat d'étude et de réalisation à l'auteur du projet lauréat, M. Bernard Pahud, architecte à Morges, ainsi qu'au groupe pluridisciplinaire dont il s'est entouré.

La Municipalité de Nyon, qui est le maître de l'ouvrage, accepte les conclusions du jury et le remercie pour l'excellent travail accompli au cours des deux sessions des délibérations. Elle confiera à l'architecte lauréat et à l'équipe pluridisciplinaire les mandats d'études et de cons-truction. Elle souhaite cependant examiner avec M. Bernard Pahud les possibilités de réali-ser le projet "Jules" par étapes. Les études débuteront dans les mois à venir et permettront d'établir le calendrier de la réalisation. Une fois le projet définitif arrêté, l'Etat de Vaud déci-dera d'apporter son soutien à la réalisation par une subvention à titre de protection du monument. Selon toute probabilité, la Confédération octroiera aussi une aide financière.

L'exposition publique des 110 projets participants est ouverte du 15 au 24 mai 2002, à la Salle communale de Nyon, place Perdtemps. Vernissage : 15 mai à 17h. Les projets admis au 2ème degré seront exposés du 15 au 31 août 2002 au Forum d'architectures de Lausanne.

Dossier de presse disponible sur les sites internet www.dinf.vd.ch et www.nyon.ch

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 mai 2002

M. Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, tél. 021 316 70 01 M. Eric Perrette, architecte cantonal et président du jury, tél. 021 316 73 10 Mme Monique Voélin, cheffe du Service de la culture de Nyon, tél. 022 363 83 62

Cp amphithéâtre Nyon - annexe
Cp amphithéâtre Nyon